

Convention CUS- FIPHFP (Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique)
Abondement de la participation chèques vacances – campagne d'épargne 2014/2015

Formulaire à remettre dûment rempli à l'Accueil DRH (hall d'entrée bureau 142) **avant le 03/07/2015**

Je soussigné(e)

Nom : Prénom :

Matricule : Service :

Adresse domicile :

sollicite le remboursement de 30% de mon épargne chèques vacances 2015 achevée le
soit un montant de :

75 € (pour 250 € cotisés) **ou** 52,50 € (pour 175 € cotisés)

au titre de (une seule des situations listées ci-dessous est suffisante) :

- travailleur reconnu handicapé par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (RQTH)
- victime d'accident du travail ou de maladie professionnelle ayant entraîné une incapacité permanente au moins égale à 10 p. 100 et titulaire d'une rente
- titulaire d'une pension d'invalidité à condition que l'invalidité réduise au moins des deux tiers la capacité de travail ou de gain
- titulaire d'une pension militaire d'invalidité
- titulaire d'une allocation ou d'une rente d'invalidité relative à la protection sociale des sapeurs-pompiers volontaires en cas d'accident survenu ou de maladie contractée en service
- titulaire de la carte d'invalidité
- titulaire de l'allocation aux adultes handicapés
- agent reclassé statutairement
- agent bénéficiant d'une allocation temporaire d'invalidité suite à accident de service ou maladie professionnelle

Copie de la pièce justificative à joindre avec toute première demande.

Fait à Strasbourg le : Signature de l'agent

- A l'intention de Gabriel REY, chargé de mission Handicap auprès de la DRH -
(décision à retourner à l'Accueil DRH)

Demande acceptée

Demande rejetée

Date :

Signature :